



EUROP'ACTUS

par la Maison de l'Europe de Tours, Centre EUROPE DIRECT



L'ANALYSE DU MOIS

Retrouvez l'analyse sur l'arrivée du Digital Markets Act (DMA) et du Digital Services Act (DSA).

LE TÉMOIGNAGE

Retrouvez le témoignage de Marie, jeune volontaire, parti en Italie, dans la ville de Cosenza.



Marie
Volontaire pour Euroform RFS (Italie)



FOCUS DU MOIS

Découvrez l'Estonie, le plus septentrional des pays Baltes !

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
EN FIN DE JOURNAL !

AU PROGRAMME

L'Éditorial	page 2
La Maison de l'Europe	page 3
L'analyse du mois : L'arrivée du Digital Markets Act et du Digital Services Act	page 5
L'Europe en Région Centre-Val de Loire	page 6
Volontariat européen en Italie: le témoignage de Marie	page 7
Jeux	page 8
Europe Direct répond à vos questions	page 9
Le focus du mois : L'estonie	page 10

L'ÉDITORIAL



DMA et DSA, deux amis qui vous veulent du bien !

Derrière ces deux sigles barbares en vogue dans la bureaucratie bruxelloise et non chez le commun des Européens, se cachent des enjeux qui méritent d'être explorés et définis.

Le digital markets act, ou règlement sur les marchés numériques, comme le digital services act, le règlement sur les services numériques, ont une ambition claire et affichée : réguler et dynamiser le monde numérique européen en donnant des limites strictes à la domination des géants du net les "Gafam".

Derrière les mots que faut-il lire ? La libre concurrence est un pilier de l'Union européenne et les "Gafam" ne la respecteraient pas en ayant acquis une position de monopole sur le numérique européen.

Créer une concurrence loyale en soutenant notamment les start-up européennes ; voilà une bonne idée ! Pourquoi ne l'a-t-on pas fait en son temps ? Tirer à boulets rouges sur Amazon, Google ou Microsoft... est une entreprise tardive révélatrice des retards colossaux des Européens. La liste des obligations et des entreprises retenues donne une sensation de déjà vu ! On retrouve nos Gafam.

Et si la vraie question était l'éducation des consommateurs ? C'est aussi eux qui font et défont les succès. L'Europe avance et se développe avec eux et pour cela elle doit avoir un temps d'avance et non un temps de retard. Les intentions, certes louables, ne remplacent pas le dynamisme en amont.

Le digital services act, quant à lui, veut moraliser la vie en ligne, lutter contre les contenus illicites en imposant des vérifications. L'enjeu est colossal à l'heure où des géants russes ou chinois par exemple, inondent de fake News les réseaux et manipulent les élections. La encore la vraie réponse est dans l'éducation des consommateurs qui semble une fois encore quelque peu négligée. L'Europe peut faire mieux.

Par Christine Bousquet-Labouérie, Présidente de la Maison de l'Europe Tours, Centre-Val de Loire, Centre Europe Direct

LA MAISON DE L'EUROPE



Café européen Crises énergétique et alimentaire : Que fait l'UE ?

Le 16 mars 2023, Irène Tolleret, députée européenne, informera les citoyens sur ce que fait l'UE pour lutter contre les crises énergétique et alimentaire actuelles

Assises internationales du journalisme de Tours

Les 29 et 30 mars, l'EUROPE DIRECT Tours était aux côtés de la Représentation en France de la Commission européenne et du Bureau d'information en France du Parlement européen pour informer les publics sur les ressources de l'UE. Nous avons notamment promu l'Europa experience, nouveau centre interactif à Paris.

PROGRAMME

Participation à la fête de l'Europe de Saint-Amand-Montrond, le 9 mai

Fête de l'Europe à Tours, le 14 mai au jardin des Prébendes

Café européen L'accord UE-Mercosur, enjeux sociaux et environnementaux à Tours, le 16 mai

Liens utiles :

Site internet : <http://maisoneuropetours.fr/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/maisondeleurope.tours/>

Instagram: <https://www.instagram.com/maisoneuropetours/?hl=fr>



LA MAISON DE L'EUROPE



NOS ACTIVITÉS

Les trophées Europa'table à Saint Chély-d'Apcher, Lozère

La Maison de l'Europe de Tours a accompagné du 13 au 15 mars Kiril et Loana, élèves en CAP hôtellerie et cuisine au lycée Jean Chaptal d'Amboise, aux trophées Europa'table organisés par la Fédération Française des Maisons de l'Europe. Ils ont dû élaborer un plat et un dessert en utilisant l'agneau de Lozère IGP et la châtaigne des Cévennes AOP.



Kiril et Loana



**Crumble à la cannelle à la poire et
mousse de châtaigne**



**Les participants à la remise des
trophées**

Pas de podium pour Kiril et Loana, mais ils repartent avec une belle expérience vécue et l'envie de faire toujours mieux à l'avenir.

Échange de jeunes en Espagne

Du 3 au 9 mars, 5 jeunes âgés de 18 à 25 ans suivis par la Mission locale de Tours et 1 accompagnateur se sont rendus en Espagne à El Puerto de Santa Maria, pour travailler sur la question du numérique. Ils ont rencontré des jeunes venus d'Italie, d'Albanie, de Suède, du Portugal et d'Espagne.



L'ANALYSE DU MOIS

LE DIGITAL MARKETS ACT (DMA) ET LE DIGITAL SERVICES ACT (DSA)



Le **Digital Markets Act (DMA)** et le **Digital Services Act (DSA)** prévoient de limiter la domination économique des grandes plateformes et la diffusion en ligne de contenus et produits illicites. Le premier texte est entré en application le 2 mai 2023, le second le sera le 25 août 2023.

Le **DMA** vise à mieux encadrer les activités économiques des plus grandes plateformes. Ces grandes plateformes sont qualifiées par la Commission de "contrôleurs d'accès" pour indiquer qu'elles sont devenues des passages obligés afin de bénéficier des avantages d'internet. Elles sont accusées de rendre les entreprises et les consommateurs particulièrement dépendants de leurs services et d'empêcher la concurrence des autres sociétés. Elle vise ainsi, sans les nommer, les géants du secteur, les GAFAM (Google, Apple, Facebook-META-, Amazon, Microsoft) qui capteraient l'essentiel de la valeur ajoutée.

Le **DSA** s'attaque quant à lui aux contenus (haineux, pédopornographiques, terroristes...) et aux produits illicites (contrefaits ou dangereux) proposés en ligne. Il cherche notamment à harmoniser les législations nationales déjà en place dans les États membres en la matière et a pour mot d'ordre : "ce qui est illégal hors ligne doit également être illégal en ligne".

Pour les grandes plateformes la Commission fait entrer en vigueur le DMA le 3 mai 2023 et le DSA le 23 août 2023. Pour les plateformes les plus modestes DMA et DSA seront appliquées à partir du 17 février 2024. Toutes les entreprises pouvant être qualifiées de "contrôleurs d'accès" doivent le signaler avant le 3 juillet 2023 et se conformer aux obligations de DMA dès le 6 mars 2024. Ceci concerne actuellement 17 très grandes plateformes.

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Lancement du Joli Mois de l'Europe 2023



Pendant tout le mois de mai et à travers toute la France, de multiples événements (villages européens, débats, expositions, concerts, etc...) mettent à l'honneur, l'Union européenne et les milliers de projets qu'elle porte. C'est un dispositif national de coordination d'événements, aux niveaux national et régional, qui se déroule tout au long du mois de mai dans le cadre de la Fête de l'Europe

Ce sont des événements et des actions publiques organisés chaque année en mai pour valoriser l'Union européenne. C'est alors que de nombreuses structures associatives et institutionnelles organisent des centaines d'événements pour souligner l'importance de l'Europe et de son action dans la région. **Le joli Mois de l'Europe** fédère ces initiatives, leur apporte un appui et une visibilité régionale à travers un programme unique et une communication globale. Dans tous les départements de la région, le public est ainsi invité à découvrir autrement la place de l'Europe dans son quotidien.

La Journée de l'Europe honore la paix, l'unité en Europe et marque l'anniversaire de la signature de la déclaration Schumann du 9 mai 1950 considérée comme le texte fondateur de la construction européenne. Cet anniversaire est devenu aujourd'hui un symbole européen célébré par les institutions européennes, les collectivités, les associations, les universités et les citoyens à travers divers événements et manifestations. A la fois journée d'information et de discussion sur l'avenir de l'Europe, elle est l'occasion de parler d'Europe aux citoyens et de mettre en avant les actions, les symboles, les valeurs et les différentes cultures de l'Union européenne.

VOLONTARIAT EUROPÉEN EN ITALIE

MARIE, 26 ANS

*Marie a passé un an de volontariat en Italie
à Cosenza.*



Marie a vécu une expérience de volontariat dans le cadre du Corps Européen de Solidarité avec un groupe de cinq autres volontaires. Leur mission consistait à mettre en place des projets éducatifs visant à améliorer l'inclusion sociale, en particulier pour les étrangers en Italie.

L'organisation gère également un centre d'accueil permettant à Marie d'assister à l'administration du centre et de soutenir les résidents dans leurs activités quotidiennes et leurs questions.

Les connaissances acquises par Marie au cours de cette période comprennent une compréhension approfondie du système d'asile en Europe et en Italie, la familiarité avec le système des donateurs et des fonds publics destinés à l'aide en Europe et en Italie, le développement de ses compétences en gestion de projets et en travail autonome. Elle a également acquis une meilleure connaissance d'elle-même, de ses capacités et de ses aspirations professionnelles futures. L'expérience lui a offert l'opportunité de s'immerger dans une nouvelle culture et d'apprendre une nouvelle langue, tout en développant la résilience, la responsabilité et un profond sens de l'éthique professionnelle.

Marie a décrit son expérience en trois mots : "Rencontre, travail, apprentissage".

Bonne continuation Marie !



JEUX

FUN FACT

L'Estonie est aussi considéré comme l'un des pays les plus écologiques du Monde entier avec le Costa Rica et les pays scandinaves ! Par ailleurs, son territoire est recouvert à 50% de forêt

enjoy!

CHARADE :

- Mon premier est une unité de mesure du temps
- Je bois mon deuxième pour me désaltérer
- Mon troisième est le contraire de beaucoup
- Mon tout est un continent

Réponse : Europe

LA DEVINETTE DU MOIS :



Je suis la capitale du tourisme, de la mode. Mes monuments importants sont, entre autres, la tour Eiffel, l'arc de Triomphe, le musée du Louvre

Qui suis-je ?

Réponse : Paris

EUROPE DIRECT RÉPOND À VOS QUESTIONS

J'ai pris un vol entre Paris et Istanbul avec une compagnie turque, puis-je me faire indemniser en cas de retard?

Le règlement européen 261/2004 protège les passagers aériens en cas d'annulation, retard de vol et refus d'embarquement. Le règlement européen s'applique notamment à tous les passagers qui décollent d'un pays de l'Union européenne.

Votre avion a du retard si vous arrivez à destination avec au moins 3 heures de retard sur l'heure initialement prévue. Vous avez alors droit à une compensation.

Si votre vol décolle avec plusieurs heures de retard, vous avez droit à l'aéroport de départ à des boissons et repas gratuits, offerts par votre transporteur, ainsi qu'à deux appels téléphoniques, deux fax ou deux e-mails. Si le retard est si important que votre vol ne décolle pas le jour même, vous avez également droit à un hébergement et le transport entre l'aéroport et l'hébergement.

L'indemnisation due en cas de retard dépend de la distance du vol. Elle est de :

- 250€ pour des vols jusqu'à 1500 kilomètres,
- 400€ pour des vols entre 1500 et 3500 km,
- 600€ au-delà de 3500 km, à condition d'avoir au moins 4 heures de retard (300€ pour un retard entre 3 et 4 heures).

Cette assistance dépend du temps d'attente et de la distance du vol. Elle est due si votre vol décolle avec un retard de plus de :

- 2 heures pour les vols allant jusqu'à 1500 km,
- 3 heures pour les vols dans l'Union européenne de plus de 1500 km et pour tous les autres vols entre 1500 et 3500 km,
- 4 heures pour les vols de plus de 3500 km.

[Plus d'informations ICI](#)



Si vous souhaitez que l'on réponde à vos questions et qu'elles soient incluses dans cette section, n'hésitez pas à nous contacter sur Instagram **@maisoneuropetours**, Facebook **Maison de l'Europe Tours - Centre Europe direct** ou à l'email: **scanimation.maisoneuropetours@gmail.com**

L'ESTONIE

LE PAYS EN BREF



Capitale : Tallinn

Fête nationale :
24 février



Langue officielle :
Estonien



Superficie :
45 228 km²



Monnaie :
l'Euro



Chef d'Etat :
Alar Karis



Chef du gouvernement :
Kaja Kallas



Population totale :
1,331 million d'habitants

L'ESTONIE

dans le monde

QUELQUES CHIFFRES

200

C'est le nombre de jours de pluie par an en Estonie, ce qui en fait l'un des pays ayant la météo la plus imprévisible d'Europe.

L'Estonie est l'un des pays les moins religieux du monde : seulement 1/4 de sa population est affiliée à une religion particulière.

1/4

1 200

Avec plus de 1 200 lits de spa pour 15 000 habitants, Kuressaare est la ville la plus dense au monde. Avec des bains de boue, des saunas et de l'air marin en abondance, l'Estonie est l'endroit pour profiter des spa depuis l'époque des tsars.

C'est le nombre d'îles que possède l'Estonie dont chacune conserve des traces de leur héritage Vikings et médiéval local. L'Estonie a également le plus grand nombre de cratères de météorites par kilomètre carré au monde.

1520

133 000

L'Estonie détient la plus grande collection de chansons folkloriques nationales au monde. Le Festival de la chanson, organisé tous les cinq ans à Tallinn, est célèbre pour accueillir le plus grand nombre de chanteurs choral sur scène à la fois. Au total, 34 000 personnes se présentent pour chanter.

Le saviez-vous?

L'Estonie est le pays le plus digitalisé d'Europe. C'est pour cette raison qu'elle mérite son surnom d'e-stonia, le e-pays. Les habitants n'impriment plus rien. Ni ticket de bus, ni bulletin scolaire, ni ordonnance médicale.

Le pays économise la hauteur de la Tour Eiffel en ramettes de papier chaque mois, selon le e-Estonia Showroom. Depuis 2014, un statut de e-resident est proposé à ceux qui veulent créer une entreprise en Estonie. Ils sont 8 000, originaires de 125 pays, à avoir saisi l'opportunité.

L'EMERGENCE DE L'ESTONIE

Les premières populations qui ont occupé le territoire actuel de l'Estonie sont sans doute des tribus originaires des régions ouraliennes au Ve siècle avant J.-C. Les Estes, ancêtres des Estoniens, vivaient en petits groupes qui ne constituaient pas un État. Un semblant de «communauté» se forma à partir du IXe siècle pour résister aux envahisseurs vikings.



Partagés, sur l'arbitrage pontifical par la Confédération de Livonie, entre les Danois et les Allemands, ils sont alors totalement soumis à ces derniers. Les Danois se réservent dès lors le contrôle des ports, tandis que les barons allemands s'approprient de grands domaines et réduisent les paysans au servage. Tallinn adhère à la Ligue hanséatique en 1285 avant d'être vendue en 1346 par le Danemark à l'ordre des Chevaliers Teutoniques. Après de nombreux événements, l'ordre militaire et religieux en terre sainte s'affaiblit. L'ordre livonien prend fin en 1561.

Le nord du pays se rallie alors à la couronne suédoise. Cette occupation fait obstacle aux ambitions du nouveau tsar de Russie qui voulait donner à son pays un accès à la Baltique. L'ère suédoise se termine avec la première guerre du Nord et le traité de Nystad (1721), qui donne l'Estonie à la Russie et met fin à la domination suédoise sur toute la région baltique.



LA NAISSANCE DU SENTIMENT NATIONAL

Durant la domination tsariste, l'Estlandie et la Livonie vont connaître, jusqu'à la Première Guerre mondiale, deux siècles de paix. Cependant, la politique de russification d'Alexandre III provoque la formation d'un mouvement nationaliste et une opposition des intellectuels à laquelle les russes répondent brutalement.



Le 12 avril 1917, le pays se constitue en État autonome avec un gouvernement provisoire. C'est avec le traité de Brest-Litovsk (1918) que Lénine cède l'Estonie aux Allemands, qui l'avaient envahie peu de temps avant. La défaite allemande de 1918 fait de l'indépendance estonienne une réalité que les Soviétiques refusent. Le 28 novembre 1918, l'Armée rouge pénètre en envahisseur. Épaulés par la Finlande, les corps francs estoniens arrivent à rejeter les Russes et les troupes allemandes. Les Soviétiques renoncent à toute souveraineté sur l'Estonie en signant le traité de paix de Tartu en 1920.

Une assemblée élue vote une Constitution parlementaire le 15 juin 1920. En 1924, le parti communiste est dissous. Un référendum supprime tous les partis et établit une dictature de fait. En septembre 1937, une nouvelle Constitution est promulguée, établissant deux chambres et un président de la République. L'Estonie, qui a adhéré à la Société des Nations, signe un pacte de non-agression avec l'URSS, mais le 28 septembre 1939, les Russes lui imposent un traité de mutuelle assistance qui leur réserve la concession des bases navales de certaines villes. Par la suite, l'Estonie sera occupée par les troupes soviétiques.

LA RÉPUBLIQUE SOVIÉTIQUE SOCIALISTE

Le 17 juin 1940, l'Estonie est intégrée à l'URSS sous le nom de « République soviétique socialiste d'Estonie ». Le pays est envahi par les Allemands, et la capitale tombe le 28 août 1941. Les estoniens, enrôlés de force dans les armées des deux pays, se voient alors contraints de se battre les uns contre les autres ! La défaite du 2ème Reich en 1945 amène une deuxième occupation soviétique.

En 1979, le Mouvement démocratique balte condamne les accords du pacte germano-soviétique de 1939. Étayée par les revendications écologistes puis économiques, la démarche balte aboutit en 1987 à un projet d'autonomie financière de l'Estonie. Dès 1988, les symboles nationaux sont restaurés et de nouveaux mouvements politiques voient le jour.



Le Front populaire devient le principal mouvement autonomiste puis indépendantiste. Le 16 novembre 1988, il parvient à faire voter la souveraineté de l'Estonie et s'engage sur la voie de la restauration progressive de l'indépendance. Sur déclaration du Conseil suprême nouvellement élu, la transition vers l'indépendance commence officiellement le 30 mars 1990 lors d'un référendum au cours duquel 77,8 % des résidents d'Estonie se déclarent favorables à l'indépendance.



En signe d'unité dans leur quête de liberté, près de deux millions de personnes se sont unies le 23 août 1989 pour former la Voie Baltique de 600 kilomètres qui a traversé la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie. Cette initiative avait pour but d'exprimer leur condamnation du passé et leur espoir en l'avenir.



LA NÉCESSITÉ D'ENTRER DANS L'OTAN ET L'UE



Arguant de son passé douloureux, de son identité européenne et de ses références démocratiques, l'Estonie fait de sa sécurité, et donc de sa participation dans le système de sécurité et de défense européen et transatlantique, une priorité. L'Estonie participe donc, dès 1991, au Conseil de Coopération de l'Atlantique Nord, avant de rejoindre, en février 1994, le Partenariat pour la paix. Lors du sommet de l'OTAN tenu à Prague en novembre 2002, l'Estonie obtient la promesse de devenir membre de l'Alliance atlantique en mars 2004, ce qui est effectif le 29 mars.

Depuis son indépendance en 1991, l'Estonie a également poursuivi l'objectif d'entrer dans l'Union européenne. Durant tout le processus d'adhésion et en concertation avec les instances communautaires, des réformes importantes ont été entreprises par les autorités estoniennes en vue de la transformation et de la modernisation de l'économie nationale.



L'entrée du pays dans l'UE a été approuvée par référendum à une large majorité (67 % des suffrages exprimés), le 14 septembre 2003. Les Estoniens considèrent généralement que l'appartenance à l'UE représente une promesse de développement et de stabilité pour leur pays.

SES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

Le statut d'État membre de l'Union européenne est un enjeu stratégique pour l'Estonie tant pour sa protection que pour son développement économique. Alors que la Russie a constamment été perçue comme une menace, l'État balte a entamé une transition afin de s'émanciper du voisin russe. Elle s'est donnée notamment des objectifs dans le cadre de sa transition énergétique afin de se synchroniser pleinement d'ici 2025 au réseau européen tout en développant des énergies plus vertes.

D'un point de vue énergétique, l'Union européenne s'est engagée à financer de nombreux projets dans la région baltique à l'image du « plan d'interconnexion des marchés énergétiques de la région baltique ». L'objectif ultime est de relier complètement d'ici 2025 les États baltes au réseau continental européen d'énergie. S'émanciper des ressources énergétiques de la Russie n'est pas le seul objectif de l'Europe : ensemble, Estonie et UE travaillent sur un bouquet énergétique européen plus respectueux de l'environnement.



De plus, cet État se distingue par son expertise dans le numérique et les technologies de l'information. Le marché unique numérique est quant à lui un outil pour « promouvoir l'innovation et attirer les investissements ». L'importance que l'Estonie donne à la numérisation de son administration et de sa société a été l'un des piliers de son programme lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne de juillet à décembre 2017. C'est notamment dans le cadre de cette présidence que s'est tenu le premier sommet européen dédié aux questions numériques. Les chefs d'État et Premiers ministres alors présents ont entre autres examiné les propositions de la Commission européenne en matière de cybersécurité, de libre circulation des données et de fiscalité de l'économie numérique .





Commission européenne



VILLE DE 
TOURS



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES MAISONS
DE L'EUROPE**



EUROPE DIRECT
Tours
Centre Val de Loire